



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

RECUEILLI À LA PRÉFECTURE DE LA CREUSE

24 JUIN 2025

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de BENEVENT-L'ABBAYE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 10

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 06/06/2025

Date d'affichage : 20/06/2025

MA-DEL-2025-047

L'an deux mil vingt cinq, le treize juin, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de BENEVENT-L'ABBAYE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André MAVIGNER.

Étaient présents : M. André MAVIGNER, M. Michel LEFAURE, M. Olivier RICHARD, M. Aurélien LEGRAND, M. Christophe LAVILLE, M. Emmanuel DIGNAC, Mme Sylvie ROUSSY, Mme Ingrid DUDRUT, Mme Angélique PRUVOST, Mme Stéphanie LIONDOR.

Étaient absents excusés : M. Bertrand LABAR, M. Jean FAYETTE, M. Claude VIEILLERIBIERE, M. Jacky ROUSSY, Mme Laure LIAIGRE.

Étaient absents non excusés :

Procurations :

Secrétaire : M. Aurélien LEGRAND.

OBJET : Budget assainissement : compte administratif

Monsieur Michel LEFAURE, 1er adjoint, présente au Conseil Municipal le Compte Administratif ASSAINISSEMENT 2024 qui peut se résumer ainsi :

Fonctionnement :

Dépenses : 109 122,00 €

Recettes : 160 624,75 €

Excédent de clôture : 51 502,75 €

Investissement :

Dépenses : 94 080,18 €

Recettes : 91 137,55 €

Déficit de clôture : 2 942,63 €

Résultat global de clôture de Compte Administratif ASSAINISSEMENT 2024 : excédent de 48 560,12 €.

Le résultat de fonctionnement est affecté de la façon suivante :

39 229,12 € en report sur l'année 2025 et 12 273,63 au compte 1068.

Le Conseil Municipal, APPROUVE à l'unanimité le Compte Administratif ASSAINISSEMENT 2024 et l'affectation des résultats.

Annule et remplace la délibération MA-DEL-2025-018 comportant une erreur matérielle.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de la CREUSE et publication par voie
d'affichage le 20/06/2025

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. André MAVIGNER

